

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du Conseil municipal de Grande-Rivière **tenue à l’Hôtel-de-Ville, le mercredi 24 septembre 2025 de 18 h 30 à 18h42**, sous la présidence de son Honneur le maire Monsieur **Gino Cyr**. L’avis de convocation a été envoyée par courriel le 23<sup>e</sup> jour de septembre 2025.

**SONT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :**

Madame Lucie Nicolas, Messieurs Gaston Leblanc, Léopold Briand, Denis Beaudin et Carol Moreau.

Le conseiller Denis Anderson est absent

Également à la séance : Monsieur Kent Moreau directeur général et greffier-adjoint

+++++

**L’ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :**

- 1. DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE JAF GAGNON - DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME DE FINANCEMENT D’INFRASTRUCTURES EN EAU POUR LA RÉALISATION D’HABITATIONS ABORDABLES (FIERH) - AUTORISATION ET DÉSIGNATION D’UN MANDATAIRE
- 2. BANQUE NATIONALE TRUST (SOCIÉTÉ DE FIDUCIE NATCAN) - RÉGIME D’ÉPARGNE RETRAITE COLLECTIF – AUTORISATION DE SIGNATURE ET DÉLÉGATION DE RESPONSABILITÉS
- 3. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 4. LEVÉE DE LA SÉANCE

+++++

**249.09-25 DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE JAF GAGNON - DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME DE FINANCEMENT D’INFRASTRUCTURES EN EAU POUR LA RÉALISATION D’HABITATIONS ABORDABLES (FIERH) - AUTORISATION ET DÉSIGNATION D’UN MANDATAIRE**

**ATTENDU QUE** la Ville de Grande-Rivière a pris connaissance du cadre normatif du programme FIERH et qu’elle comprend les modalités du programme qui s’appliquent à elle et à son projet, et s’engage notamment à assumer tous les coûts non-admissibles.

**ATTENDU QUE** l’échéance du deuxième appel à projet est le 30 septembre 2025.

**POUR CES RAISONS,**

Il est dûment proposé par : Lucie Nicolas  
et résolu à l’UNANIMITÉ des membres présents

**QUE :** Le conseil municipal autorise le dépôt d’une demande d’aide financière au Programme de Financement d’Infrastructures en Eau pour la Réalisation d’Habitations abordables (FIERH);

**QUE:** La Ville de Grande-Rivière mandate M. Alexandre Michaud, analyste financier à la Société de développement de l’Est (SDE) à soumettre, pour et en son nom, le formulaire d’aide financière dûment complété ainsi que tous les documents justificatifs demandés.

**250.09-25    *BANQUE NATIONALE TRUST (SOCIÉTÉ DE FIDUCIE NATCAN) - RÉGIME D'ÉPARGNE RETRAITE COLLECTIF – AUTORISATION DE SIGNATURE ET DÉLÉGATION DE RESPONSABILITÉ***

2025-09-24

**ATTENDU QUE** la Ville de Grande-Rivière détient un régime d'épargne retraite collectif à Banque nationale Trust (Société de Fiducie Natcan) pour le bénéfice de ses employés;

**POUR CETTE RAISON,**

Il est dûment proposé par : Gaston Leblanc  
et résolu à l'UNANIMITÉ des membres présents

**QUE :** Le conseil municipal désigne M. Kent Moreau, directeur général, comme signataire autorisé pour négocier et conclure, au nom de la Ville de Grande-Rivière, tous les documents nécessaires à l'administration du régime d'épargne retraite collectif cité en rubrique;

**QUE:** Le signataire autorisé détienne tous les pouvoirs nécessaires pour négocier les frais, les taux de cotisation, désigner les classes d'employés, les règles de retrait, ainsi que tout autre condition du régime d'épargne retraite collectif ;

**QUE:** Le signataire autorisé soit habilité à prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre cette résolution, y compris la signature de tous les documents pertinents

**PÉRIODE DE QUESTION**

**251.09-25    LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est dûment proposé par : Léopold Briand  
et résolu à l'UNANIMITÉ des membres présents

**QUE :** L'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée. Il est 18 h 42.

Le Maire approuve toutes les résolutions contenues dans le présent procès-verbal.

\_\_\_\_\_  
Gino Cyr, Maire

\_\_\_\_\_  
Kent Moreau, Greffier-adjoint

